CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E126542 **VALABLE JUSQU'AU** 16/12/2023

ÉDITÉ LE **25/01/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2004
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2016
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **477 852 578 00020**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 8303999
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 812 777
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 812 777
Situation fiscale et sociale : A jour au 05/12/2021

Raison sociale : **GEVAUDAN ACCRO BAT**

ZONE INDUSTRIELLE
36 ROUTE DE GRANET
48300 LANGOGNE

Téléphone : 06 37 29 67 31 **Fax :**
Portable : 06 37 29 67 31

Site Internet :
E-mail : accro-bat@orange.fr

Responsabilité légale :
BON JEROME CO-GÉRANT / GONCALVES ARMANDO CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Menuisier)	03/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	10/01/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MONTPELLIER
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN
34000 MONTPELLIER

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.